

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 août 2018
Français
Original : russe

**Lettre datée du 8 août 2018, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations
Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne les 7 et 8 août 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) V. Safronkov



Annexe à la lettre datée du 8 août 2018 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (7 août 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 12 violations, dans les provinces de Lattaquié (5) et d'Alep (7).

Le bureau turc a quant à lui recensé deux violations, dans la province d'Idlib.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a mené aucune opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'est maintenu à 1 886.

Le poids total des cargaisons distribuées s'est maintenu à 2 880,76 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 10 personnes.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (8 août 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé six violations, dans les provinces de Lattaquié (4) et d'Alep (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé quatre violations, dans les provinces de Lattaquié (2) et de Hama (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a mené deux opérations humanitaires :

- Dans la localité de Tell el-Dara (province de Hama), qui a permis de livrer 650 colis alimentaires d'un poids total de 2,8 tonnes ;
- Dans la localité de Mzeïrib (province de Deraa), qui a permis de livrer 430 colis alimentaires d'un poids total de 1,8 tonne.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 888.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 885,36 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 211 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 87 491.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.